



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2025

- Liste des délibérations - (article L.2121-25 du CGCT)

Le Conseil Municipal de LA CHAPELLE-SUR-COISE, qui s'est réuni à la mairie le 18 décembre 2025, à 20 h 30, sous la présidence de Madame Christiane BOUTEILLE, Maire, a pris les décisions suivantes :

N°	Objet des délibérations	Résultat du vote
2025-12-01	Adhésion aux conventions de participation en matière de protection sociale complémentaire portées par le CDG69 – santé et prévoyance.	Approuvé
2025-12-02	Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation.	Approuvé
2025-12-03	Adhésion au service mutualisé « énergie et bâtiment » porté par la CCMDL pour les communes situées sur la partie rhodanienne du territoire des Monts du Lyonnais.	Approuvé
2025-12-04	Vœu pour la défense des missions locales et de l'accompagnement des jeunes dans le cadre du projet de loi de finances 2026.	Approuvé
2025-12-05	Création d'un emploi non permanent pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité.	Approuvé

Ces délibérations sont consultables au secrétariat de Mairie, sur simple demande, à compter du 24 décembre 2025.



Christiane BOUTEILLE
Maire

- Mise en ligne le 6 janvier 2026
- Affichée le 6 janvier 2026